



Des territoires et leurs habitants sacrifiés

Collectif
des habitants
et associations
du Val de Seine



avec le soutien de



Le développement des transports en commun en Ile-de-France est une **priorité de tous les acteurs publics** (Etat, Région, Départements, intercommunalités, communes). Il doit répondre à des impératifs de **développement économique**, d'**attractivité** des territoires, mais aussi de **santé publique**, de **lutte contre la pollution et le réchauffement climatique**. De plus les transports en commun, tels que le RER, sont une **alternative à l'automobile** alors que le réseau routier est saturé.

Dans un contexte d'augmentation très importante du nombre d'usagers, il est incompréhensible que l'offre de transport de la ligne de RER D sur les branches de « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée » se dégrade, notamment par...

**des trajets toujours plus pénibles,
et des voyageurs toujours plus nombreux !**

Cette dégradation va se traduire par des **conséquences concrètes et immédiates**

Une perte d'attractivité de notre territoire

pour les entreprises et les ménages,

et une baisse des valeurs immobilières.

Un projet arrêté depuis décembre 2016...

Sans concertation

Les premières réunions de présentation du projet « SA 2019 » à tous les élus et aux associations concernés ont eu lieu le 5 décembre 2016, à Ballancourt, puis le 4 janvier 2017, à Courcouronnes. Depuis, malgré **l'opposition exprimée de manière constante par les élus et les associations** des branches « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée » et plusieurs réunions d'information, le projet n'a pas évolué.

Depuis la première réunion, **le leitmotiv des représentants de la SNCF et de « Île-de-France Mobilités »** a été : «**Il n'y a qu'une solution !**».

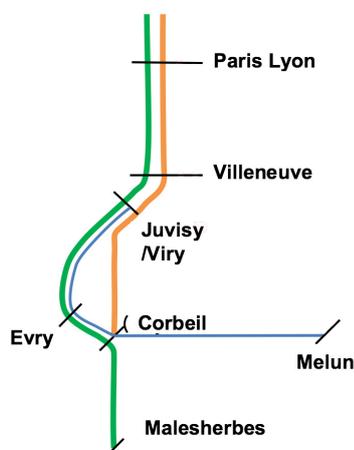
Aussi,...

...aucune amélioration du projet n'a été enregistrée, depuis le 5 décembre 2016.

Pour les branches « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée », le projet...

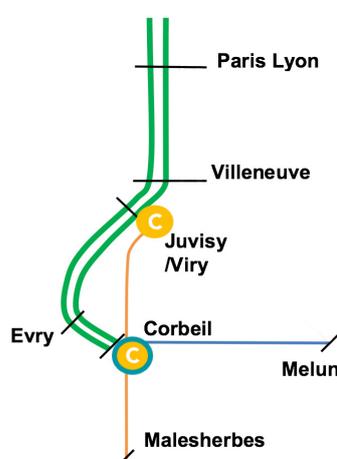
1/ impose un changement obligatoire de train, à la gare de Viry ou de Juvisy, pour aller ou revenir de Paris.

1/ La situation actuelle



Aujourd'hui, les usagers des branches « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée » **peuvent poursuivre leur trajet jusqu'à Paris sans changement.**

2/ Le projet



Dès décembre 2018, **Les voyageurs des branches « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée » devront changer de train, à Viry-Chatillon ou à Juvisy, pour poursuivre leur trajet vers Paris, ou en revenir.**

Image issue d'une présentation de la SNCF (4/01/2017)

.. 2/ prévoit de nouveaux trains « Régio2N » inadaptés à la hauteur des quais de certaines gares à partir de Juvisy !

De nouveaux trains, les « Régio2N » doivent être mis en service sur les **branches de « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée »**. Ils remplaceront les trains d'aujourd'hui, les « Z2N » qui permettent de desservir toutes les gares (pourvues de « quais hauts » ou de « quais bas »). Les nouveaux trains « Régio2N » ne peuvent desservir que les gares pourvues de « quais bas ».



Ce choix de matériel condamne les branches concernées à une correspondance, puisque de nombreuses gares après Juvisy sont équipées de « quais hauts » (ex: Gare de Chatelet Les Halles). Ce n'est pas le cas des trains « NG » (Nouvelle Génération) qui seront mis en service sur les autres branches de la ligne D et qui permettent de desservir toutes les gares.

Pourquoi ce choix ?

**Un projet injuste qui monte les populations
et les territoires les uns contre les autres**

Alors que tous les usagers de la ligne D ont besoin d'une amélioration du service,...

**...le projet « SA 2019 » dégrade le service
proposé à certains usagers pour améliorer
le service d'autres usagers...**

et...

**crée une rupture d'égalité d'accès
aux transports collectifs.**

Des trajets encore plus pénibles...



La SNCF et la Région nous garantissent une dégradation du service sur les branches de « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée » **avec :**

1/ Une correspondance

c'est-à-dire **descendre du train, attendre, se stresser (retards), remonter dans un nouveau train...**

qui sera un obstacle supplémentaire en particulier pour le déplacement des personnes handicapées

2/ Un temps d'attente supplémentaire

sur **des quais bondés exposés aux intempéries...**

3/ Un allongement du temps total de trajet :

La SNCF annonce déjà que **75% des retards persisteront**. Ils rendront les **temps de correspondance aléatoires**, en particulier pour les trajets de Paris vers le Sud.

Toujours plus de voyageurs sans train supplémentaire !

Un projet qui ne traite pas l'augmentation constante du nombre des voyageurs sur les branches «Malesherbes/Corbeil » et « de la Vallée»

Les projections de la SNCF annoncent, pour l'ensemble de la ligne D du RER, **une augmentation du nombre des passagers de + de 50%, dans les 10 à 15 ans à venir.**

2030 : 900 000 VOYAGEURS ?

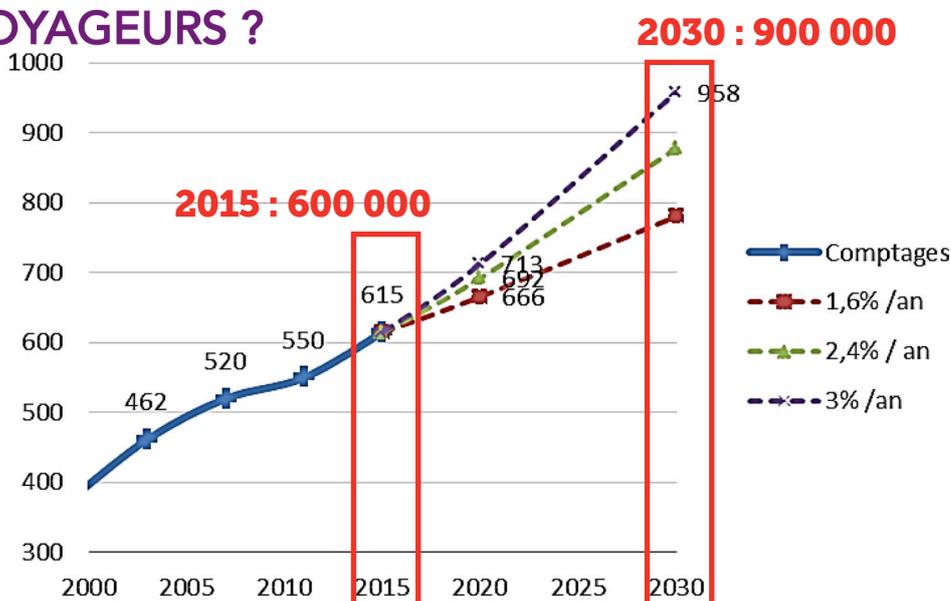


Image issue d'une présentation de la SNCF (4/01/2017) 7



Alors que sur les branches de « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée », les projets de construction de nouveaux logements amplifieront les augmentations du nombre de voyageurs déjà constatées (voir plus loin : +50% en 2 ans à la gare d'Evry Val de Seine), **aucun train supplémentaire n'est prévu** sur ces branches.

Des branches sacrifiées dont la fréquentation augmente

La comparaison des comptages réalisés par la SNCF, en 2015, et par le collectif des habitants du Val de Seine, en 2017, met en évidence **une augmentation du nombre de voyageurs de plus de 50%**, à la gare « Evry Val de Seine ».

▶ Evry Val de Seine

▶ Voyageurs comptés en 2015

- ▶ Avant 6h: 85
- ▶ 6h - 10h: 839
- ▶ Total: 924

▶ Voyageurs comptés en 2017

(comptage citoyen le 13 novembre 2017)

- ▶ Avant 6h: 78
- ▶ 6h-10h: 1 369
- ▶ Total: 1 447 (+57%)

Pour un projet juste et concerté

Pour un projet juste...

qui améliore la situation de tous les voyageurs du quotidien,

qui « ne déshabille pas Pierre pour habiller Paul »

et qui garantit **une égalité d'accès de tous les voyageurs aux transports publics.**

Pour un projet concerté...

tel que l'a proposé la Présidente de la Région, Valérie Pécresse, lors la Commission Permanente du 20 septembre 2017, et dans l'esprit de la « **Charte du citoyen de SNCF Réseau** » et celle du **Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,**

avec

des animateurs impartiaux

dégagés de tout conflit d'intérêts, ou la nomination d'un garant.

des documents fournis en toute transparence

(rapports techniques portés à la connaissance de tous les acteurs),

plusieurs alternatives ou scénarii

proposés par les initiateurs du projet,

des propositions réellement étudiées et des réponses clairement argumentées.

Pour un projet exigeant avec une vision à long terme

Il est nécessaire d'**étudier toutes les solutions** et hypothèses évoquées par les acteurs.

Le prolongement de la ligne jusqu'à la Gare de Lyon ?

Pour aller jusqu'à Paris, des alternatives à la correspondance existent. Certaines sont prévues dans le projet du « SA 2019 » pour la branche « Melun/Sénart ». Ainsi de nouveaux trains arrivant du sud devraient s'arrêter à la gare de Lyon (en surface ou en souterrain) avant de repartir vers le sud.

Bien sûr, cette **solution déjà mise en oeuvre** suppose une étude globale de l'utilisation des voies de circulation, qui dépasse une simple analyse de l'organisation de la ligne D.

Aussi pourquoi ce qui est possible sur la « branche Melun/Sénart » ne l'est pas sur les branches de « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée » ?

Le Terrier de Bercy : dans 10 ans ?

Le projet dit du « Terrier de Bercy » est une des solutions qui pourrait permettre un prolongement des branches de « Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée » jusqu'à la gare de Lyon en utilisant les voies de chemin de fer M dédiées aujourd'hui au transport de marchandises. Ce projet nécessite un investissement de près de **230 Millions d'euros** et un délai de réalisation de **10 ans**. Aujourd'hui, c'est la **seule alternative envisagée par la SNCF pour supprimer la correspondance**.

Prioriser les transports du quotidien avec « l'avis de saturation »

L'allocation de capacités du réseau est réglementée par le **décret 2003-194 du 7 mars 2003** relatif à l'utilisation du réseau ferroviaire. Pour adapter l'offre en trains à une demande croissante, « Île de France mobilités » peut commander des sillons supplémentaires à SNCF Réseau. Si cette demande ne peut pas être satisfaite, **un avis de saturation doit être pris et impose une analyse de la situation élargie à toutes les parties prenantes dans un délai maximal de 6 mois**.

Ainsi l'avis de saturation :

- **contraint toutes les parties prenantes** (« Île de France mobilités », SNCF, Etat, Région...)
- **à se mettre autour d'une table et à trouver une solution globale** à la situation,
- **déclenche la mise en place d'un ordre de priorité**, dans les transports, **en faveur des transports du quotidien**.

Cet avis de saturation permet de trouver des solutions à l'échelle de l'ensemble du réseau ferré et donc au-delà de la ligne D du RER.

Elaborer, avec une vision à long terme, le nouveau Schéma Directeur de la ligne D...

en prenant en compte **l'augmentation du nombre de voyageurs**, dans le cadre d'**une large concertation** s'appuyant sur l'intelligence collective, et avec **un périmètre d'analyse qui prendrait en compte l'ensemble du réseau**, pour traduire concrètement les priorités fixées par...

le Président de la République, E. Macron

« J'entends mettre la priorité sur les transports du quotidien... » 1/07/2017

et par...

... le Ministre de l'Environnement, N. Hulot

« Ce qui est prioritaire, c'est d'améliorer le quotidien du transport des Français... » 30/08/2017

Enfin, nous demandons le report des décisions et de la mise en œuvre du projet afin d'explorer sérieusement toutes les alternatives.

**Le « SA 2019 » d'aujourd'hui :
vers la fermeture de certaines gares ?**

Si le projet de la SNCF est appliqué, les problématiques liées aux correspondances et les dysfonctionnements du RER, entraîneront forcément, à terme,

**le déplacement des usagers de la branche de
« Malesherbes/Corbeil » et de « la Vallée »
vers d'autres branches de RER ou
d'autres moyens de transport.**

Ainsi, **certaines gares risquent d'être moins utilisées...**

et donc de fermer ?